

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration - Soixante-dix-huitième session**

Rome, 9-10 avril 2003

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS À LA SIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES
DU FIDA**

1. Le 19 février 2003, le Conseil des gouverneurs, à sa session du vingt-cinquième anniversaire du Fonds, a adopté la résolution 130/XXVI relative à la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Après l'adoption de la résolution, l'étape suivante consiste à déclencher l'entrée en vigueur de la sixième reconstitution. À cet égard, le paragraphe 7 a) de la résolution 130/XXVI stipule ce qui suit:

"Entrée en vigueur de la reconstitution. La reconstitution prendra effet à la date à laquelle auront été déposés auprès du Fonds des instruments de contribution relatifs aux contributions de tous les Membres pour un montant global équivalant à au moins cinquante pour cent (50%) de la contribution totale des Membres à la reconstitution, telle qu'indiquée dans la colonne B-3 de l'annexe A à la présente résolution".

2. En outre, le paragraphe 6 a) i) de la résolution 130/XXVI précise ce qui suit en ce qui concerne les instruments de contribution:

"Les Membres faisant des contributions en vertu de la présente résolution déposeront auprès du Fonds, au plus tard à une date postérieure de six mois à la date de l'adoption de la présente résolution, un instrument de contribution dans lequel ils spécifieront le montant de leur contribution...".

3. Afin d'assurer la prise d'effet de la sixième reconstitution en temps voulu, les pays membres sont invités à déposer leurs instruments de contribution respectifs auprès du Fonds dès que possible et de préférence avant le 18 août 2003, soit dans les six mois à compter de l'adoption de la résolution 130/XXVI.

4. Les pays membres qui ne l'ont pas encore fait sont encouragés à donner au FIDA notification de leur annonce de contribution à la sixième reconstitution le plus tôt possible et en tout cas avant le 18 août 2003, qui est la date limite pour le calcul des voix afférentes à la sixième reconstitution, comme également indiqué dans le document EB 2003/78/R.2 "Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA".



5. Comme il ressort de l'annexe I, au 31 mars 2003, les annonces de contribution à la sixième reconstitution reçues des pays membres s'élevaient à 464,4 millions de USD.
6. Comme indiqué également dans l'annexe I, au 31 mars 2003, les instruments de contribution déposés par les pays membres se montaient à l'équivalent de 300 000 USD, tandis que les versements en espèces se chiffraient à l'équivalent de 271 981 USD.
7. Comme il ressort de l'annexe II, au 31 mars 2003, le montant global des annonces de la Belgique, de l'Inde et du Royaume-Uni au titre des contributions complémentaires à la sixième reconstitution représentait l'équivalent de 26,8 millions de USD. La Belgique avait versé au total l'équivalent de 5 320 690 USD au titre de son annonce de contribution complémentaire qui se monte à l'équivalent de 15,8 millions de USD destinés à appuyer le Fonds belge de survie pour le Tiers Monde.
8. Ainsi, au 31 mars 2003, le total des annonces, à la sixième reconstitution, contributions complémentaires comprises, s'élevait à l'équivalent de 491,2 millions de USD, soit 87,7% du montant cible équivalant à 560,0 millions de USD.
9. Le présent document contient, pour l'information du Conseil d'administration, les annexes suivantes:
 - Annexe I État des contributions à la sixième reconstitution.
 - Annexe II État des contributions complémentaires à la sixième reconstitution.

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS À LA SIXIÈME RECONSTITUTION
SITUATION AU 31 MARS 2003**

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en % de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Equiv. en USD ^a	Date	Equiv. en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Equiv. en USD ^a	Date	Equiv. en USD ^a
Afghanistan		-	-							
Albanie		-	-							
Algérie	USD	1 000 000	1 000 000							
Angola	USD	100 000	100 000			100%			15 oct. 02	100 000
Antigua-et-Barbuda		-	-							
Argentine		-	-							
Arménie		-	-							
Australie		-	-							
Autriche	EUR	7 831 044	7 540 000							
Azerbaïdjan		-	-							
Bangladesh	USD	600 000	600 000							
Barbade		-	-							
Belgique	EUR	9 810 000	9 445 407							
Belize		-	-							
Bénin	USD	100 000	100 000							
Bhoutan		-	-							
Bolivie	USD	300 000	300 000							
Bosnie-Herzégovine		-	-							
Botswana	USD	100 000	100 000							
Brésil	USD	7 916 263	7 916 263							
Burkina Faso	USD	60 000	60 000							
Burundi		-	-							
Cambodge		-	-							
Cameroun	USD	300 000	300 000							
Canada	CAD	43 601 600	28 000 000							
Cap-Vert		-	-							
République centrafricaine		-	-							
Tchad		-	-							
Chili		-	-							
Chine	USD	10 500 000	10 500 000							
Colombie		-	-							
Comores		-	-							
Congo		-	-							
Îles Cook		-	-							



**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS À LA SIXIÈME RECONSTITUTION
SITUATION AU 31 MARS 2003**

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en % de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Equiv. en USD	Date	Equiv. en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Equiv. en USD ^a	Date	Equiv. en USD ^a
Costa Rica		-	-							
Côte d'Ivoire		-	-							
Croatie		-	-							
Cuba		-	-							
Chypre		-	-							
Corée, R.P.D. de	EUR	30 000	28 885							
Danemark	DKK	170 000 000	22 031 855							
Djibouti		-	-							
Dominique		-	-							
République dominicaine		-	-							
Congo, R.D. du		-	-							
Équateur		-	-							
Égypte	USD	3 000 000	3 000 000							
El Salvador		-	-							
Guinée équatoriale		-	-							
Érythrée		-	-							
Éthiopie		-	-							
Fidji		-	-							
Finlande	EUR	4 600 000	4 429 039							
France	EUR	24 000 000	23 108 030							
Gabon		-	-							
Gambie		-	-							
Géorgie		-	-							
Allemagne	EUR	41 544 000	40 000 000							
Ghana		-	-							
Grèce	EUR	623 160	600 000							
Grenade		-	-							
Guatemala	USD	77 332 ¹	77 332 ¹			100%			3 déc. 02	26 385
									24 déc. 02	38 207
									7 déc. 03	12 740
Guinée	USD	61 250	61 250							
Guinée-Bissau		-	-							
Guyana		-	-							
Haïti		-	-							
Honduras	USD	51 896 ²	51 896 ²			100%			18 fév. 03	51 896
Islande		-	-							

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS À LA SIXIÈME RECONSTITUTION
SITUATION AU 31 MARS 2003**

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en % de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Equiv. en USD	Date	Equiv. en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Equiv. en USD ^a	Date	Equiv. en USD ^a
Inde	USD	15 000 000	15 000 000							
Indonésie	USD	5 000 000	5 000 000							
Iran		-	-							
Iraq		-	-							
Irlande	EUR	1 173 618	1 130 000							
Israël		-	-							
Italie	EUR	41 544 000	40 000 000							
Jamaïque		-	-							
Japon	JPY	3 656 010 000	30 000 000							
Jordanie		-	-							
Kazakhstan		-	-							
Kenya	USD	60 000	60 000							
Koweït		-	-							
Kirghizistan		-	-							
Laos		-	-							
Liban		-	-							
Lesotho		-	-							
Libéria		-	-							
Jamahiriya arabe libyenne		-	-							
Luxembourg	EUR	510 000	491 046							
Madagascar	USD	3 433 ¹	3 433 ¹			100%			9 oct. 02	3 433
Malawi		-	-							
Malaisie		-	-							
Maldives		-	-							
Mali	USD	11 020 ¹	11 020 ¹			100%			18 fév. 03	11 020
Malte		-	-							
Mauritanie	USD	30 000	30 000							
Maurice	USD	20 000 ¹	20 000 ¹			100%			14 fév. 03	20 000
Mexique	USD	3 000 000	3 000 000							
Mongolie		-	-							
Maroc		-	-							
Mozambique		-	-							
Myanmar		-	-							
Namibie		-	-							
Népal		-	-							



**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS À LA SIXIÈME RECONSTITUTION
SITUATION AU 31 MARS 2003**

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en % de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Equiv. en USD	Date	Equiv. en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Equiv. en USD ^a	Date	Equiv. en USD ^a
Pays-Bas	EUR	39 944 556	38 460 000							
Nouvelle-Zélande		-	-							
Nicaragua		-	-							
Niger		-	-							
Nigéria		-	-							
Norvège	NOK	194 691 467	25 208 000							
Oman		-	-							
Pakistan	USD	2 000 000	2 000 000							
Panama	USD	33 200	33 200			25%			30 sept. 02	8 300
Papouasie-Nouvelle-Guinée		-	-							
Paraguay		-	-							
Pérou	USD	200 000	200 000							
Philippines		-	-							
Portugal	EUR	778 950	750 000							
Qatar	USD	1 000 000	1 000 000							
République de Corée	USD	2 500 000	2 500 000							
République de Moldova		-	-							
Roumanie	USD	100 000	100 000							
Rwanda		-	-							
Saint-Kitts-et-Nevis		-	-							
Sainte-Lucie		-	-							
Saint-Vincent-et-les Grenadines		-	-							
Samoa		-	-							
Sao Tomé-et-Principe		-	-							
Arabie saoudite	USD	10 000 000	10 000 000							
Sénégal		-	-							
Seychelles		-	-							
Sierra Leone		-	-							
Îles Salomon		-	-							
Somalie		-	-							
Afrique du Sud		-	-							

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS À LA SIXIÈME RECONSTITUTION
SITUATION AU 31 MARS 2003**

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en % de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Equiv. en USD ^a	Date	Equiv. en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Equiv. en USD ^a	Date	Equiv. en USD ^a
Espagne	EUR	2 596 500	2 500 000							
Sri Lanka	USD	1 001 000	1 001 000							
Soudan		-	-							
Suriname		-	-							
Swaziland		-	-							
Suède	SEK	296 706 440	31 100 000							
Suisse	CHF	21 323 400	14 000 000							
Syrie		-	-							
Tadjikistan		-	-							
Tanzanie, Rép.-Unie de		-	-							
Thaïlande		-	-							
Macédoine, ex-République yougoslave de		-	-							
Timor-Leste ³		-	-							
Togo		-	-							
Tonga		-	-							
Trinité-et-Tobago		-	-							
Tunisie	USD	600 000	600 000							
Turquie	USD	300 000	300 000	24 janv. 03	300 000					
Ouganda		-	-							
Emirats arabes unis		-	-							
Royaume-Uni	GBP	19 707 000	30 000 000							
États-Unis	USD	45 000 000	45 000 000							
Uruguay		-	-							
Venezuela	USD	5 600 000	5 600 000							
Viet Nam		-	-							
Yémen		-	-							
Yougoslavie		-	-							
Zambie		-	-							
Zimbabwe		-	-							
TOTAL CONTRIBUTIONS	USD		464 447 657		300 000					271 981

^a Montant converti en dollars des États-Unis par application du taux de change moyen comme décrit au paragraphe 15 de la résolution 130/XXVI.

^b On entend par contribution le montant de l'instrument de contribution ou le montant de l'annonce si aucun instrument de contribution n'a été déposé.

¹ Ce montant a été versé à titre de contribution anticipée mais aucune annonce de contribution n'a encore été reçue.

² Ce montant a été enregistré en tant que paiement anticipé au titre de la 6^e reconstitution, sous réserve de confirmation de l'affectation de ce versement de la part de cet État. Aucune annonce de contribution n'a encore été reçue.

³ La demande d'admission à la qualité de membre présentée par cet État a été approuvée par le Conseil des gouverneurs aux termes de la résolution 129/XXVI.



**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES À LA SIXIÈME RECONSTITUTION
SITUATION AU 31 MARS 2003**

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en % de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équiv. en USD ^a	Date	Équiv. en USD		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équiv. en USD	Date	Équiv. en USD ^a
Belgique ^c	EUR	16 400 000	15 790 487			34%			21 mai 02	100 056
									25 juin 02	39 621
							5 nov. 02	3 814 751	27 janv. 03	1 366 262
Inde ^d	USD	1 000 000	1 000 000							
Royaume-Uni ^e	GBP	6 569 000	10 000 000							
TOTAL CONTRIBUTIONS			26 790 487					3 814 751		1 505 939

^a Montant converti en dollars des États-Unis par application du taux de change moyen comme décrit au paragraphe 15 de la résolution 130/XXVI.

^b On entend par contribution le montant de l'instrument de contribution ou le montant de l'annonce si aucun instrument de contribution n'a été déposé.

^c Ce montant a été annoncé par la Belgique comme contribution complémentaire conformément aux paragraphes II.4 d) et II.5 b) de la résolution 130/XXVI. Le Conseil des gouverneurs a décidé que cette contribution complémentaire sera utilisée aux fins des objectifs spécifiques du Fonds belge de survie pour le tiers monde et en conformité avec les procédures de ce dernier.

^d Ce montant a été annoncé par l'Inde comme contribution complémentaire conformément aux paragraphes II.4 d) et II.5 b) de la résolution 130/XXVI. Le Conseil des gouverneurs a décidé que cette contribution complémentaire sera utilisée aux fins d'encourager l'innovation.

^e Ce montant a été annoncé par le Royaume-Uni comme contribution complémentaire conformément aux paragraphes II.4 d) et II.5 b) de la résolution 130/XXVI. Le Conseil des gouverneurs a décidé que cette contribution complémentaire sera utilisée aux fins d'encourager l'innovation.



